

À compter du 16 août 2021, la Carte Choix d'American Express<sup>MC</sup> change.

- L'actuelle Carte Choix d'American Express deviendra la NOUVELLE Carte verte American Express<sup>MD</sup>, mais rapportera des points de la même façon, sans frais annuels.
- Conformément à notre engagement en matière de développement durable, votre NOUVELLE Carte verte American Express<sup>MD</sup> est composée à 99 % de plastique recyclé.
- Nous sommes heureux de vous offrir avec votre NOUVELLE Carte verte American Express<sup>MD</sup> de nouvelles protections avantageuses : Protection-Achat<sup>\*†</sup> et Garantie-Achat<sup>MD\*\*†</sup> sans frais supplémentaires. Pour de plus amples renseignements sur les protections offertes par votre Carte, visitez le [www.amex.ca/monassurance](http://www.amex.ca/monassurance).

\* Souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances. S'applique aux articles admissibles réglés entièrement avec votre Carte partout dans le monde, à condition que la garantie du fabricant soit valable au Canada et aux États-Unis et ne dépasse pas cinq ans. Vous pouvez communiquer avec l'assureur en composant le 1 888 877-1710 au Canada et aux États-Unis ou en visitant le [www.rsagroup.ca/fr](http://www.rsagroup.ca/fr).

\*\* Souscrite auprès de la Royal & Sun Alliance du Canada, société d'assurances. Vous pouvez communiquer avec l'assureur en composant le 1 888 877-1710 au Canada et aux États-Unis ou en visitant le [www.rsagroup.ca/fr](http://www.rsagroup.ca/fr).

† Toutes les protections sont assujetties aux modalités des polices-cadres respectives. Certaines limites, exclusions et restrictions s'appliquent. Veuillez lire vos certificats d'assurance attentivement. Si vous êtes un résident du Québec, veuillez lire le sommaire des assurances et la fiche de renseignements.